

Changement de statut de L'ICEM

L'AG nationale de l'ICEM du 15 avril 2017 a voté la modification des statuts pour un fonctionnement fédéral. **Cela implique que l'ICEM devient une fédération d'associations affiliées.**

Le fédéralisme entrera en vigueur au 1er janvier 2018. **A cette date, les groupes départementaux devront être affiliés.**

Pour être affilié, il faut modifier les statuts du GD en faisant apparaître :

- l'adhésion à la Charte de l'École Moderne
(à consulter à : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/15376>)
- l'adhésion aux statuts de l'ICEM
- la garantie pour les adhérents des GD de pouvoir participer aux réflexions, votes et mandatements en préparation de l'assemblée générale de l'ICEM.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu à cet effet cet automne pour l'ICEM68.

La date sera communiquée ultérieurement.

Rappel :

Le 53^e Congrès de l'ICEM

aura lieu à Saint-Martin-d'Hères près de Grenoble

sur le campus de l'Université Grenoble Alpes

du 22 au 25 août 2017

La pédagogie Freinet : un chemin vers l'émancipation

38

Les inscriptions sont closes mais il est encore possible de s'inscrire sur place pour participer, même à la journée.

20 € par jour (sans repas ni hébergement).

Le programme des conférences et des ateliers est à consulter sur le site :

<http://www.icem-congres.org>

